Journée « SENSIBILISATION »

Groupe de travail national éco-naviguer dans une aire marine protégée

Université de Bretagne Sud, Vannes
Vendredi 22novembre

Sommaire

Introduction 3

Session 1 : Quelles méthodes pour quels publics ? 4
Animation : Stephanie Tachoires et Julian Stone

1.1 Bilan des supports/outils développés ……4
Présentation de la plateforme d'échanges et discussion sur son organisation, son devenir
Par Clarence Labbé

1.2 Des retours d'expérience d'actions de sensibilisation ……..6
Panorama des actions des PNM

1. **PNM CC :** sensibilisation des pêcheurs de loisir - Pierre-Ange Giudicelli.....6
2. **PNM GL :** quels médias pour quels publics - Marie Morineaux.....7
3. **PNM EGMP :** appel à manifestation d'intérêt - Sébastien Meslin 8
4. **PNMI :** les chartes comme outil de sensibilisation - Marie Hascoet.....9
5. **PNPC :** Retour d'expérience - Franck Alary.....10

1.3 Table ronde : la sensibilisation des acteurs relais ……11

6. **CPIE Belle-île :** l'action auprès des agents portuaires - Céline Marie.....11
7. **PNR golfe du Morbihan :** sensibilisation des capitaines de vedettes à passagers et des structures nautiques - Anne Boulet.....13
8. **Réseau Littorea :** formation des offices de tourisme, campings et médiateurs de l'estran Coordination du réseau – Franck Delisle.....14
9. **ENVSN :** la formation des encadrants - David Rontet.....15

1.4 Bilan d'un inventaire des programmes de sensibilisation auprès des professionnels de la pêche et recommandations……17
Comité national des pêches CNPMEM/AFB……18
Par Perrine Ducloy

Session 2 : Pourquoi évaluer ses actions de sensibilisation et quelles méthodes d'évaluation associées ? 19

2.1 Retours d'expérience avec les pêcheurs à pied 19
Analyse de différents protocoles de sensibilisation, techniques d'évaluation des changements de comportements et de leurs effets sur les habitats naturels
Par CPIE Marennes-Oléron – Jean-Baptiste Bonnin

2.2 Présentation de la campagne Ecogestes 21
en Méditerranée et dispositif d'évaluation initié
par CPIE Bassin de Thau

2.3 Les besoins d'une AMP 22
Le PNR golfe du Morbihan et les propositions méthodologiques d'évaluation des actions de sensibilisation apportées
par PNR GM + Universités de Lille et Dunkerque

Conclusions de la journée 23

Liste des participants 24

marha marine habitats

Groupe de travail – Sensibilisation

Retrouvez toutes les présentations

Ecouter toutes les présentations

Introduction

Objectifs et présentation de la journée

Le partenariat de l'Union nationale des centres permanents pour l'environnement UNCPIE et de l'AFB dans le cadre du Life Marha

Ecouter l'introduction & les échanges

CLARENCE LABBE
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE

Clarence Labbé présente le projet européen Life Marha qui a pour vocation le rétablissement ou le maintien du bon état des habitats marins. 34 actions ont été prévues, dans différents domaines : scientifique, gouvernance, financement, sensibilisation…

JEAN-BAPTISTE BONNIN
ANIMATEUR DU GROUPE LITORAL DES CPIE

Jean-Baptiste Bonnin rappelle l'histoire des CPIE depuis **40 ans**. Ce réseau comprend aujourd'hui **80 CPIE**, qui sont des associations labellisées et qui regroupent aujourd'hui près de **900 salariés**. Leurs activités ont évolué vers l'accompagnement des collectivités pour répondre à des politiques territoriales, en plus du volet éducation à l'environnement. Elles sont devenues des **centres d'initiatives pour l'environnement.** Ces 2 volets se font bien entendu écho. C'est donc aujourd'hui un réseau national avec une équipe de coordination basée à Paris.

Dans le cadre de Marha, un projet de deux ans va permettre de créer un guide pour la conception et l'évaluation des actions de sensibilisation : le projet GUISMA**.** Le groupe littoral des CPIE va, dans un premier temps, réaliser un inventaire des actions pour le milieu marin, puis mener une réflexion pour développer les indicateurs de réussite des actions de sensibilisation. La sensibilisation est définie dans ce projet comme une 1re étape de l'éducation à l'environnement qui représente une montée en conscience et en compétence.

Il est précisé que 8 CPIE sont impliqués dans la démarche, mais une association plus large pour des temps spécifiques/points d'étapes sera prévu avec des structures particulièrement impliquées/intéressées par le sujet. Une présentation de l'avancée à mi-parcours pourra aussi être faite en milieu de projet associant les participants de ce GT.

.

Session 1
Quelles méthodes pour quels publics ?

ANIMATION : S. TACHOIRES & J. STONE

1.1. Bilan des supports & outils développés

Présentation de la plateforme d'échanges de documents produits dans le cadre de projets de sensibilisation et discussion sur son organisation, son devenir par C. Labbé et S. Tachoires.

Cette journée va venir alimenter le travail qui démarre et permettre de voir comment les uns et les autres souhaitent s'investir et travailler ensemble, et sur quelles thématiques. La plateforme d'échange sur les outils de sensibilisation est présentée. La demande d'un tel outil avait été formulée dans le cadre du projet « Econaviguer dans une aire marine protégée ».

Il s'agit d'une plateforme en ligne et ouverte. L'objectif est de partager toutes les bonnes idées, elle peut encore être complétée. Concernant son organisation, les outils sont conçus en fonction de la forme des contenus, plutôt que sur le fond. Elle reste à compléter, donc n'hésitez pas à mettre tous les outils dont vous êtes fiers.

D. Rontet, responsable de la mission Sport et Littoral, ENVSN (ministère des Sports) rappelle le rôle clé des fédérations sportives pour sensibiliser les pratiquants de loisirs nautiques.

Il rappelle qu'au sein du ministère, des **évaluations sont faites de manière assez régulière – tous les 5-10 ans. Par exemple, il existe un rapport intitulé « intégration de l'éducation à l'environnement chez les animateurs sportifs ».** Actuellement, une évaluation des contenus de formation des encadrants sportifs est en cours afin d'adapter ces contenus aux compétences visées. Il est intéressant d'étudier aussi les possibilités de **formation professionnelle continue dans les territoires**. M. Le Borgne précise qu'il serait utile pour les gestionnaires d'AMP de connaître le contenu « environnemental » dispensé aux encadrants. En cela, l'utilisation/capitalisation sur un outil partagé serait un plus.

La question de la sensibilisation vs l'éducation est discutée. L'éducation s'entend sur le long terme. J.-B. Bonnin précise que la sensibilisation serait davantage une 1re étape quant à un intérêt porté sur les questions d'environnement auprès d'un large public, la phase d'éducation s'envisage plus comme un progrès sur ces questions, une montée en conscience et en compétence. Il convient de distinguer cela de la communication.

D'autre part, le Réseau Canope qui est présent aujourd'hui, effectue un travail de réflexion sur un **kit pédagogique pour les organismes de formation** au sens large. Il va réaliser un état des lieux des outils

disponibles pour la formation continue. Ces points de convergence entre les différents projets permettront de poursuivre les échanges.
Franck Alary, chargé de mission Education à l'environnement et au Développement Durable - EEDD, PNPC questionne la pérennité de l'outil, ses objectifs. S. Tachoires précise que cet outil vient à ce stade répondre à un besoin ponctuel de partage sollicité par les partenaires, mais il conviendrait effectivement de pouvoir envisager à plus long terme des outils de partage et leur animation.

Ces échanges sur le devenir de la plateforme collaborative pour le partage des outils de sensibilisation amènent à rappeler que le futur centre de ressources milieu marin devrait permettre de recenser les différentes plateformes existantes et de pérenniser l'accès à la documentation.

F. Alary, soutenu par les autres participants, insiste sur la nécessité de faire monter en puissance les questions d'éducation à l'environnement au sein du futur établissement OFB et qu'une coordination nationale des initiatives soit mise en place. **Il est collectivement acté qu'il serait utile que l'éducation à l'environnement soit un sujet qui mérite d'être mieux accompagné, structuré par le nouvel établissement OFB.**

Sur l'éducation à l'environnement

- Au sein de l'OFB, il y aura une DG mobilisation citoyenne et appui aux acteurs auprès de laquelle il sera peut-être possible de **faire remonter la priorité à mettre sur l'éducation à l'environnement.**
- Nous notons le besoin de montée en puissance de cet enjeu au sein de l'OFB **en interne, mais aussi pour répondre aux besoins des partenaires.**

1.2. Des retours d'expérience d'actions de sensibilisation

Panorama des actions des parcs naturels marins

#01 - Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate (PNM CCA)

Sensibilisation des pêcheurs de loisirs

Par PA. Giudicelli, AFB-LIFE Marha-PNM CCA

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Dans le cadre de l'enjeu 9 du PNMCCA : Sensibilisation et éducation à l'environnement et de sa finalité 19 « le milieu marin, les activités maritimes, leurs interrelations sont connus de tous (usagers, pratiquants, habitants, etc.) », les actions de sensibilisation sont présentées – tel que la diffusion des outils et supports d'information pour une meilleure connaissance du patrimoine naturel et des bonnes pratiques. Un focus est fait sur le Guide du pêcheur de loisir responsable et ses impacts.

ECHANGES

Pierre-Ange Giudicelli précise que leur plaquette est en papier pelliculé pour éviter le plastique.
Il souligne aussi l'initiative du Parc national de Port-Cros, en lien avec la FIN et l'AFB, qui a produit dans le cadre de la démarche « Bateau bleu » un kit très complet et pédagogique sur les bonnes pratiques pour la plaisance.

Sur une question de F. Delisle, Pierre-Ange précise qu'aucune évaluation n'a été mise en place. Un travail serait à engager sur les « bons critères » pour cette évaluation. Une attente est exprimée sur l'accompagnement à l'évaluation des actions de sensibilisation (méthode, outils, indicateurs…). Ce sera un des axes de travail de GUISMA.

C. Marie dresse le constat que l'éducation à l'environnement est souvent reléguée dans les derniers objectifs / actions des plans de gestion des aires marines protégées. Pierre-Ange précise que dans leur plan de gestion c'est un objectif à part entière qui a donc une bonne place. L'intérêt de travailler avec des sociologues est soulignée afin de mieux comprendre/connaître les publics et leurs représentations.

#02- Parc naturel marin du golfe du Lion - PNMGL

Quels médias, pour quels publics ?

par M. Morineaux, AFB-PNMGL

Voir la présentation

Ecouter la présentation

OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

Entre 2011 – date de création du Parc naturel marin du golfe du Lion – et 2015, la communication mise en place par le Parc était essentiellement institutionnelle et tournée vers les acteurs de la mer (élus, gestionnaires, scientifiques, pêcheurs, associations offrant des loisirs…). En 2016, suite aux évolutions de la communication en lien avec l'environnement (mobilisation citoyenne et sciences participatives, entre autres) ainsi qu'aux évolutions des priorités de communication de l'Agence française pour la biodiversité (ex-Agence des aires marines protégées), la communication du Parc naturel marin s'est tournée vers le grand public et sa sensibilisation au milieu marin.

En 2019, le Parc souhaite optimiser sa communication et mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation ayant pour objectif d'augmenter sa notoriété et de développer l'écocitoyenneté. La première étape de mise en place de cette stratégie a constitué en la réalisation de l'enquête dont les résultats ont été présentés lors de cette journée à Vannes.

L'enquête s'est déroulée entre mars et septembre 2019 et a été menée par la société Altimax. Elle avait deux objectifs : 1. Caractériser les publics ayant une activité avec la mer, identifier leurs centres d'intérêts et les médias qu'ils utilisent pour s'informer sur leurs activités. 2. Déterminer quelles informations ces publics attendent du Parc (forme, fond, temps) et sur quels outils ils s'attendent à trouver des informations sur ce dernier. L'enquête s'est déroulée en ligne (par des posts Facebook sponsorisés et par courriel) ainsi qu'en face à face. L'échantillon a compté 1311 réponses. L'âge moyen était de 52 ans. Les personnes ayant répondu étaient majoritairement issues de la région Occitanie.

Caractérisation des publics

Les résultats de cette enquête ont permis de caractériser cinq types de publics : les touristes contemplatifs, les promeneurs occasionnels, les riverains habitués, les sportifs engagés et les spécialistes. Les trois premiers cités pratiquent des activités de loisir « grand public » comme la plage, la baignade et la randonnée, tandis ce que les deux derniers groupes pratiquent des activités plus spécialisées comme la pêche, la plongée et la plaisance. La notoriété du Parc au sein de ces publics reste faible (32 %), notamment en comparaison avec l'Observatoire océanologique de Banyuls (56 %) et la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls (68 %).

Centres d'intérêt

Ces cinq types de publics sont à la recherche d'informations sur l'actualité touchant la faune et la flore, les bonnes pratiques et les enjeux environnementaux. Ils sont intéressés par des messages de sensibilisation et d'éducation. Les publics pratiquant des activités en lien avec la mer de manière plus intense (sportifs engagés et spécialistes) sont en attente d'informations sur les actions menées sur le territoire et le milieu marin. Mis à part le public « touristes contemplatifs » qui attend

préférentiellement des informations durant l'été, les autres types de public ne montrent pas de saisonnalité marquée vis-à-vis de l'information attendue sur le milieu marin.

Outils à développer

Quelques outils sont attendus par les cinq types de publics : le site internet du Parc naturel marin et des panneaux informatifs sur le territoire. D'autres outils sont à spécialiser suivant les cibles. Les touristes contemplatifs sont plus particulièrement en attente de dépliants permettant, entre autres, de localiser le Parc. Les promeneurs occasionnels et les riverains habitués recherchent des informations du Parc au travers de la presse (TV, radio) et des réseaux sociaux, et sont en attente d'ateliers à destination des scolaires et d'actions citoyennes. Enfin, les sportifs engagés et les spécialistes vont plus particulièrement rechercher des informations dans les réseaux sociaux, dans des lettres d'information et au travers de la presse spécialisée ; ils sont également en attente d'ateliers thématiques dans les clubs qu'ils peuvent fréquenter.

ECHANGES

Les échanges permettent de souligner l'importance de choisir le bon vecteur de communication pour passer les messages. Il est aussi rappelé qu'une attention particulière doit être portée à la formulation des messages, qui, mal interprétés, peuvent être reçus de manière négative alors même que ce public est sensible à l'environnement. L'apport d'une psychologue de l'environnement pour l'élaboration des messages de l'outil de sensibilisation C-monspot a été rappelé. Une page de condensé de bibliographie sur la formulation des messages de sensibilisation est disponible sur la plateforme d'échange.

#03- Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

Retours sur l'appel à manifestation d'intérêt

par S. Meslin, chargé EDD & usage, AFB-PNM EGMP

Ecouter la présentation

Dans le cadre de l'attribution de ses subventions, 6 projets ont été retenus par ce jeune Parc pour être financés *via* des appels à projets sur 2 thématiques : 1) valoriser & faire connaitre les écosystèmes et 2) techniques innovantes pour la restauration des écosystèmes. Tous les projets retenus l'ont été sur le volet 1. Les différents projets sont présentés par S. Meslin. Ces initiatives vont permettre de créer un réseau et de fédérer des acteurs sur un Parc dont le territoire est très vaste.

ECHANGES

L'intérêt du regroupement des associations au sein du projet du Parc Marin – notamment pour la cohérence des messages est souligné. Cela traduit aussi de la part des associations un réel soutien à la mise en place du Parc.

#04 - Parc naturel marin d'Iroise

La charte comme outil de sensibilisation

par M. Hascoet & P. Le Niliot, AFB-PNMI

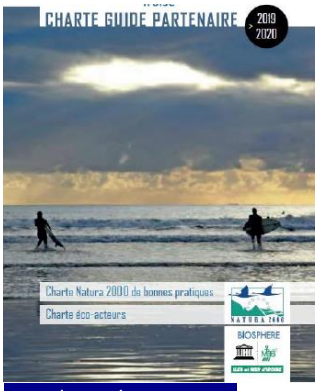

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Faute de temps, cette présentation n'a pu être projetée et discutée. Un grand merci au PNM Iroise qui a mis à disposition son retour d'expérience commenté sous forme de diaporama enregistré.

La charte « Guide partenaire » 2019-2020 s'adresse aux encadrants de sports de nature et d'activités de découverte du milieu marin dans le périmètre du Parc. Elle est un outil de sensibilisation des professionnels et de leurs clients / adhérents. Elle prend la suite de la charte Natura 2000 de bonnes pratiques établie en 2016 (signée par 22 structures). Aujourd'hui, le bilan est le suivant :

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

BILAN GÉNÉRAL

Amélioration des pratiques notamment pour les activités proposant des circuits de découverte dans l'archipel de Molène : la vitesse est réduite et l'approche des mammifères marins plus respectueuse.

Participation très constructive au programme pédagogique des P'tits mousses

Fort intérêt pour le Parc et ses actions (échanges lors des sorties terrain)

Forte attente de connaissances et d'outils

Grande motivation pour faire remonter leurs observations

- **La charte « Guide partenaire » apparaît aujourd'hui comme un outil intéressant de régulation des usages de loisirs dans le Parc et surtout de dialogue avec les professionnels. C'est par une confiance et une reconnaissance mutuelle, des échanges de perceptions et de connaissances sur le milieu naturel que l'évolution des comportements peut avoir lieu.**

marie.hascoet@afbiodiversité.fr

#05 - Retour d'expérience du Parc national de port Cros - PNPC

Les actions de sensibilisation menées

par Franck Alary- PNPC

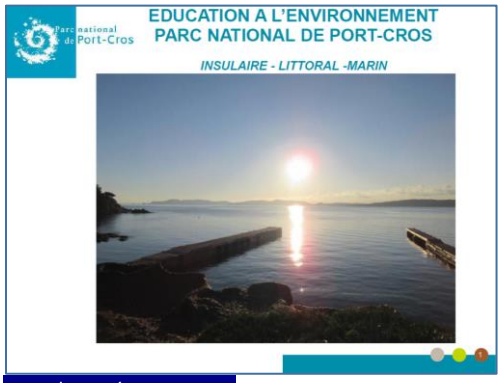

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Le PARC NATIONAL DE PORT-CROS est un parc à la fois insulaire, littoral et marin.
Il existe des programmes d'éducation à l'environnement qui nous sont presentés dans les 3 zones du Parc :

Au cœur de Parc « insulaire » sont mis en place :

- des espaces muséographiques et d'interprétation
- des animations *in situ* en cœur de Parc national
- des parcours éducatifs

Au sein du Parc marin, aire maritime adjacente, on trouve :

- les réseaux des sentiers sous-marins,
- le projet Voiles de Port-Cros,
- des actions vers un nautisme écoresponsable,
- des réalisations de supports et événementiels.

Enfin, le parc littoral, aire d'adhésion, sont réalisées différents types de supports, des événements, ainsi que des actions citoyennes.

Franck souhaite rappeler la définition Parcs nationaux de France

« L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) favorise l'apprentissage à l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action. Elle s'attache de manière transversale aux dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques de notre société. Dans les parcs nationaux, elle s'appuie sur le caractère des territoires aux patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels et préservés ainsi que sur des valeurs de partage et d'engagement. Elle est animée par des équipes pluridisciplinaires fortement expérimentées qui travaillent avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Elle œuvre pour que nous devenions tous des citoyens responsables et solidaires, acteurs de nos territoires, conscients des équilibres et des enjeux nationaux et planétaires. »

ECHANGES

S. Tachoires et J.-B. Bonnin soulignent l'importance des stratégies adaptées à chaque public dans la démarche d'éducation à l'environnement. L'apport de la marque « esprit parc national » est discuté.

F. Alarly souhaite insister sur l'importance des CPIE pour garder une dynamique forte. Certaines actions ne peuvent qu'émerger du terrain et des acteurs du territoire. Il cite l'exemple de la campagne éco-gestes.

Table ronde

La sensibilisation des acteurs relais

ANIMATION : S. TACHOIRES & J. STONE

#06 - CPIE Belle-île

L'action auprès des agents portuaires

par Céline Marie, CPIE Belle-Ile-en-Mer,
Educatrice à l'environnement, chargée de projets

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Dans le cadre de l'AMI « éco-naviguer dans une aire marine protégée» de 2016, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer a réalisé des ateliers de travail auprès des agents portuaires de Belle-Ile-en-Mer entre 2016 et 2018.

Les ateliers de travail avaient pour objectifs :

- Se former aux espèces et aux milieux naturels marins présents autour de Belle-Ile et être en capacité de transmettre ses connaissances aux usagers du port et de la mer.
- S'engager dans une démarche de sensibilisation des plaisanciers avec la co-construction d'un support ou d'un espace ressource à la capitainerie et devenir ainsi ambassadeurs des principes de l'éco-navigation.
- S'engager avec la collectivité dans une démarche d'amélioration progressive en co-construisant une charte d'engagement qui décline des actions réalistes et simples.

Les moyens mis en œuvre

Pour assurer une certaine progression et permettre aux agents de réfléchir entre chaque temps de travail, il a été décidé d'organiser et d'animer 4 ateliers. Ces derniers se sont déroulés autour des points suivants :

- Atelier n° 1 : la mer, un espace de navigation mais pas seulement…
- Atelier n° 2 : agent portuaire, du rôle technique à celui de relais.
- Atelier n° 3 : comment agir auprès des plaisanciers et des usagers ?
- Atelier n°4 : s'engager vers une démarche d'amélioration progressive dans mes pratiques professionnelles.

De nombreux outils pédagogiques ont été créés à l'occasion : photo-langage, questionnaire pour permettre aux participants de se positionner sur leur perception du milieu marin et sur leur métier, des diaporamas, des ressources documentaires contenant des illustrations humoristiques, des articles de presse et des vidéos.

Des approches pédagogiques alternaient entre les travaux individuels, les travaux en groupe (brainstorming, exposé) et les apports théoriques et techniques. L'évaluation souhaitée sur ces 4 ateliers de travail n'a pas pu être formalisée auprès des agents portuaires, ces derniers n'ayant pas répondu au questionnaire fourni par le CPIE. L'évaluation a donc été réalisée de façon plus informelle en observant la mise en œuvre concrète des engagements formulés par les agents formés.

Suite aux ateliers, les actions suivantes ont été mise en place :

- Co-construction d'un plan de communication avec la création de différents supports,
- Co-construction d'un plan d'engagement portant sur la maîtrise des consommations d'eau, la gestion des déchets, la communication auprès des plaisanciers…
- L'implication des agents portuaires dans l'information des plaisanciers à la capitainerie ou à bord des bateaux.

Pour compléter, vous trouverez en pièce jointe la fiche de présentation des ateliers transmise aux agents portuaires en amont des ateliers.

#07 - PNR golfe du Morbihan

Sensibilisation des capitaines de vedettes à passagers et des structures nautiques

par Anne Boulet

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Depuis 2016, le Parc naturel régional est engagé dans la sensibilisation et la formation de différentes structures relais dans le golfe du Morbihan. Ainsi, en 2016, le Parc a travaillé en collaboration avec les capitaines et les armateurs de 4 compagnies de navires à passagers (sur les 6 présentes dans le golfe). Une médiatrice de la mer a ainsi embarqué durant les deux mois d'été sur les bateaux des compagnies volontaires afin de répondre aux questions des passagers. De plus, afin de venir enrichir et corriger si besoin les commentaires des capitaines, un document leur a été fourni proposant différents thèmes à aborder (ostréiculture, herbiers de zostères, oiseaux …). À la fin de la saison, la médiatrice a pu remarquer un changement de discours des capitaines. Ainsi, les herbiers de zostères, qui n'étaient presque pas abordés au début de la saison, apparaissaient dans les discours de la plupart des capitaines, fin août.

Le Parc travaille également en collaboration avec les structures de loisirs nautiques tels que les clubs de voile ou de kayaks/paddles. Les interventions peuvent prendre différentes formes allant de ½ journée à 2 jours d'échanges avec le personnel. Ces temps d'échanges peuvent également réunir plusieurs clubs en même temps. Enfin, les accompagnateurs de balades en kayaks et paddles et bénéficiant de la marque « Parc naturel régional » peuvent profiter régulièrement de journées de formation sur différents thèmes.

Ainsi, depuis plusieurs années, le Parc forme, sensibilise et échange avec différentes structures professionnelles. Ce travail permet d'avoir un réseau de structures relais au sein du golfe du Morbihan, ce qui est indispensable au vu du nombre de visiteurs très important dans le golfe. Une attention particulière doit tout de même être portée sur le contenu des documents et outils distribués aux professionnels. Ces derniers doivent en effet répondre à leurs attentes et avoir un format facilement utilisable afin d'être réellement utiles. Le Parc souhaite à présent élargir ces échanges en travaillant de nouveaux avec les vedettes à passagers.

ECHANGES

La collaboration et les mutualisations entre le CPIE Belle-Ile, le PNR du golfe du Morbihan, le Syndicat Mixte de la Ria d'Etal et le CPIE Loire océan et leurs intérêts de part des bassins de navigation communs, sont soulignées. Il existe une vraie collaboration à l'échelle du département. L'exemple récent d'une opération Port Propres est cité. Il est rappelé que l'île de Houat est un acteur de ce territoire. En ce sens, il serait intéressé pour se joindre à la démarche.

#08 - Réseau littorea

Formation des offices de tourisme, camping et médiateur de l'estran

par F. Delisle, Coordination du réseau

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Pourquoi s'intéresser à la pêche à pied de loisir ?
Avec 2 millions de pratiquants, la pêche à pied de loisir est l'activité de prélèvement sur la faune sauvage la plus importante en France. Il s'agit d'une activité pratiquée par un public non fédéré et souvent mal informé. Le manque de connaissance des réglementations se traduit par des pratiques peu respectueuses de la ressource et des habitats littoraux : non-respect des mesures de protection de la ressource (tailles minimales de capture, quotas, période de pêche), utilisation d'outils destructeurs, non-remise en place des pierres retournées, labourage des estrans meubles et des herbiers…

Des inquiétudes… Des scènes de foule apparaissent aux grandes marées, donnant une impression de « pillage ». Jusqu'à 10 000 pêcheurs à pied sont comptabilisés entre Damgan et Locmariaquer les jours de grandes marées estivales par le Parc naturel régional du golfe du Morbihan, partenaire local du Réseau Littorea.

Pour toucher ce public non captif, la **formation et la mobilisation de structures relais** contribue à diffuser largement les messages de bonnes pratiques et supports pédagogiques développés par les partenaires du Réseau Littorea.

Retour d'expérience de VivArmor Nature dans les Côtes d'Armor :

- 16 formations proposées entre 2015 et 2018,
- Environ 350 participants : professionnels du tourisme, animateurs nature, plaisanciers, lycée maritime, guides de pêche, scientifiques, élus et techniciens de collectivités…
- 15 intervenants : DDTM-Unité littorale des Affaires Maritimes (sécurité, réglementation), Agence régionale de santé / Ifremer (volet sanitaire), témoignages de pêcheurs à pied professionnels.
- VivArmor Nature (écologie et bonnes pratiques)

Le succès de ces formations peut s'expliquer de différentes raisons :

- Des formations gratuites répondant aux attentes des participants : réponses aux questions les plus fréquemment posées par les pêcheurs à pied novices et les visiteurs souhaitant des informations sur les grandes marées.
- Un format et un contenu adaptés aux disponibilités de chacun : formation « flash » de 20 minutes à destination de saisonniers, demi-journée en salle ou journée complète avec sortie terrain.
- Des intervenants représentant l'ensemble des parties prenantes et des domaines d'expertise complémentaires : création de lien entre acteurs du littoral, administrations compétentes et services de l'Etat
- L'utilisation des réseaux de communication des offices du tourisme et du réseau régional d'éducation à l'environnement pour la diffusion des invitations et du programme de formation.
- La mise à disposition de supports pédagogiques adaptés au territoire (réglementation et pratiques locales) : diaporama, exposition, réglettes, dépliants…
- L'intégration des participants dans une liste de diffusion des actualités de la pêche à pied sur le territoire pour garder le contact : nouvelle réglementation, fermetures de gisements, actions locales du partenaire du Réseau Littorea.

Rejoignez-nous !
Pour en savoir plus sur le Réseau Littorea : www.pecheapied-loisir.fr

#09 - Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques - ENVSN

la formation des encadrants

par David Rontet

Ecouter la présentation

Vers une montée en compétence des éducateurs sportifs sur la gestion des sites de pratique, l'éducation à l'environnement marin et littoral et une démarche professionnelle recherchant une minimisation des impacts sur l'environnement

En France, le métier d'éducateur sportif est une profession réglementée. Il est nécessaire d'avoir des diplômes spécifiques d'éducateurs sportifs pour pouvoir exercer ces métiers. Dès les premiers diplômes et donc formations dans les années 40 avec les Guides de hautes montagnes, moniteurs de ski, on peut observer une place importante faite à la compréhension du milieu naturel. Au fur à mesure des années, les compétences visées des éducateurs sportifs ont évolué.

Aujourd'hui, les ministères des Sports et de l'Environnement s'interrogent sur les compétences visées dans les différentes formations d'éducateurs sportifs : comment sont formés nos futurs éducateurs sur cette thématique, comment les contraintes financières et réglementaires ont-elles accompagné cette nécessité de montée en compétence ? Est-ce que ces compétences sont un réel besoin des employeurs du secteur ?

Pour essayer de répondre à ces questions, il a été inscrit dans le cycle 1 de la DCSMM un ensemble d'actions qui vise à comprendre le rôle, les outils, les dispositifs mis en œuvre dans les fédérations

sportives et s'est aujourd'hui étendu aux formations professionnelles pour évaluer où se situe le secteur des sports de nature par rapport à l'enjeu de la transition écologique, pour un sport plus durable.

Une première phase d'analyse auprès des fédérations sportives nautiques menées en 2018 a démontré une forte mobilisation des fédérations sur plusieurs axes – outils pédagogiques, formation des bénévoles, campagnes de sensibilisation, modification de l'organisation des compétitions, science participative … Cette étude a permis d'identifier l'opportunité pour les gestionnaires d'espaces naturels ou protégés de travailler en étroite collaboration avec ces fédérations. Elle nous a montré aussi que l'on devait mieux les accompagner dans le changement des comportements vers un sport plus durable.

L'analyse se poursuit actuellement auprès des formations professionnelles pour identifier filière par filière comment il est possible de renforcer la formation professionnelle continue pour accompagner chaque éducateur sportif à devenir un acteur de la gestion des espaces naturels, un prescripteur d'une pratique durable de nos activités, un ambassadeur du milieu marin et un professionnel capable de remettre en cause ces pratiques professionnelles afin d'en diminuer l'impact.

La deuxième phase des travaux portera sur l'élaboration d'outils, de dispositifs qui permettent de renforcer les compétences des éducateurs sportifs et bénévoles du sport au regard des enjeux actuels. Pour mener cette deuxième phase, le partenariat entre les opérateurs des ministères des Sports (ENVSN) et de l'Environnement (AFB) s'est consolidé avec le Réseau Canopé qui est l'opérateur du ministère de l'Education nationale en termes d'innovation pédagogique. L'objectif pour 2020 est de produire ensemble une feuille de route qui sera intégrée dans le cycle 2 de la DSCMM.

En même temps, plusieurs travaux d'innovation pédagogique sont en cours, comme au sein de l'ENVSN dans les formations de moniteurs de surf et kite-surf, d'acteurs historiques de la voile comme Les Glénans ou de fédérations sportives comme la Fédération française d'études et sports sous-marin.

Les études sociologiques nous montrent qu'un citoyen pratiquant de sports de nature a eu dans sa trajectoire de vie de pratiquant un « initiateur ». Cette personne a une influence profonde sur la pratique future du pratiquant. Les ministères chargé des Sports, de l'Environnement, de l'Education nationale, gestionnaires d'espaces naturels, partagent tous l'opportunité d'éducation et d'éveil à la compréhension et la protection de l'environnement, et en particulier des milieux marins, qu'offre la pratique des activités sportives nautiques.

1.4 Inventaire des programmes de sensibilisation *auprès des professionnels de la pêche*

#10. Projet conjoint Comité national des pêches maritimes et des élevages marins & Agence française pour la biodiversité *Bilan de l'inventaire et recommandations*

par Perrine Ducloy, CNPMEM

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), organisme de droit privé chargé de missions de service public, regroupe tous les professionnels des pêches et des élevages marins de la production. Il s'assure de l'exploitation responsable et équilibrée des ressources marines, et depuis la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010, il contribue également à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales. A ce titre, il a notamment vocation à sensibiliser les professionnels de la pêche et des élevages marins aux enjeux de protection de l'environnement marin.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence française de la biodiversité mené en 2018/2019, un travail spécifique d'inventaire des programmes de sensibilisation auprès des professionnels de la pêche a été réalisé, afin d'identifier les outils, messages et acteurs clés dans le processus de sensibilisation sur un éventail de thématiques environnementales, et a permis d'aboutir à un certain nombre de recommandations en vue de projets futurs.

Cet inventaire a porté sur 40 projets, menés par des structures diverses (structures professionnelles de la pêche, autres structures directement liées à la filière, ONG, acteurs publics, voire secteur privé) et s'intéressant à diverses thématiques. Ils répondent généralement à un besoin précis à un instant donné, même si certains peuvent durer dans le temps. Il convient de noter que relativement peu de projets ont cherché à évaluer l'effet de la sensibilisation.

De cet inventaire ont pu être émises plusieurs recommandations, parmi lesquelles :

- lors du montage du projet : inclure une structure professionnelle,
- pendant le projet : mettre en place de relais locaux et prévoir l'ancrage d'un acteur local dans la durée ; prendre tout le temps nécessaire à l'appropriation par les professionnels de la problématique et assurer une information constante,
- sur le message : adopter une posture d'écoute, de respect mutuel, de transmission bilatérale des savoirs ; avoir un message clair, simple, visuel et concis, non jugeant et non culpabilisant.

Il est essentiel par ailleurs que les acteurs extérieurs à la filière cherchent à comprendre les contraintes des professionnels, notamment par des embarquements à bord des navires de pêche.

Les sciences humaines et sociales apportent une véritable plus-value aux projets, en ayant un effet facilitateur, complémentaire au travail de terrain. Le travail d'une anthropologue, mené au cours du même partenariat AFB/CNPMEM, a montré toute l'importance de comprendre la signification que chaque catégorie d'acteurs donne à des termes clés (sensibilisation, environnement, enjeux).

Fort de ces conclusions, un nouveau partenariat devrait voir le jour en 2020, et intégrerait sur cette thématique de la sensibilisation deux nouvelles études :

- Une étude de perception d'une problématique environnementale par les pêcheurs professionnels,
- Une étude sémantique qui inclura différents acteurs du milieu marin.

ECHANGES

Les échanges avec la salle permettent de citer les travaux d'un anthropologue dans le golfe du Morbihan qui a recueilli les savoirs empiriques auprès des ostréiculteurs. Les exemples des fonds de Houat et Belle-Ile sont cités : les pêcheurs confrontés à la cartographie ont pu en rectifier certains éléments.

Il est rappelé la nécessité d'initier des relations de confiance pour pouvoir travailler ensemble sur les grands défis qui s'offrent à nous.

Session 2
Pourquoi évaluer ses actions de sensibilisation et quelles méthodes d'évaluation associées ?

2.1 Retour d'expérience avec les pêcheurs à pied de loisir

Analyse de différents protocoles de sensibilisation

#11. Sensibilisation in situ, communication engageante, techniques d'évaluation des changements de comportements et de leurs effets sur les habitats naturels

par J.-B. Bonnin, CPIE Marennes-Oléron & Clarence Labbé, AFB.

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Pourquoi évaluer une action pédagogique ?

Depuis des décennies, des difficultés techniques ou psychologiques freinent les capacités des porteurs de projets à évaluer objectivement des actions à visée pédagogique : comment savoir si les personnes ont évolué, à quel point, pour quelles raisons ? L'action a-t-elle eu des résultats sur les habitats marins ? Lesquels ? Sont-ils conformes à ceux attendus au regard des moyens engagés ?

Or ces réponses sont des facteurs essentiels pour rendre des comptes aux parties prenantes et aider à améliorer la création et la conduite des projets.

Retours d'expériences : évolution de la pêche à pied sur Oléron

Cette activité exerce une forte pression sur les habitats marins. Dès lors que l'on en a établi un diagnostic fiable, de multiples actions ont été mises en place, dans trois domaines qui se combinent : les suivis (pressions, impacts sur les milieux et gisements), la pédagogie envers les pratiquants (par de multiples moyens : maraudage, panneaux, outils, formations de médiateurs, presse, sensibilisation engageante…), et la concertation des parties prenantes. Les suivis permettent de mesurer des effets sensibles, par exemple :

- La connaissance des réglementations a nettement augmenté *(de 15 à 55 % en moyenne)*
- Cette connaissance provoque une amélioration des comportements de pêche
- Le nombre de rochers mis à l'envers par les pêcheurs de crabes a fortement diminué

- L'état écologique des milieux naturels impactés s'est visiblement amélioré
- Le niveau d'inquiétude sur l'activité a nettement diminué pour s'approcher d'une situation acceptable, si l'on considère l'état écologique, les aspects positifs du loisir (connexion à la nature, mise en transition écologique) et les projections à moyen terme.

Limites, pièges et pistes

Il est illusoire et impossible d'évaluer tous les aspects de projets de ce type, le risque étant de se perdre dans la complexité et d'avoir des niveaux de fiabilité trop disparates pour permettre des analyses et conclusions. Différents protocoles scientifiques, en biologie ou en psychologie, permettent d'acquérir certaines mesures fiables. En revanche, il est difficile d'évaluer l'évolution des consciences chez les personnes ou leur vitesse de compréhension d'enjeux complexes ou de changement d'approche, ou de vie quotidienne ! Difficile aussi d'évaluer un impact économique de long terme, ou certains aspects naturalistes sur des habitats encore très méconnus.
Cette expérience de 15 ans montre qu'il est possible d'avoir une idée relativement précise des effets du projet. La méthode se rapproche d'un protocole d'échantillonnage : on mesure uniquement certains paramètres, ceux pour lesquels les résultats seront précis et parlants. En parallèle, on s'assure, par la réflexion continue ou par des comparaisons ciblées, que les autres paramètres n'ont pas de raisons d'évoluer différemment. Si l'on dispose d'éléments crédibles pour affirmer que les résultats du projet global sont cohérents avec ceux qui ont été mesurés, on peut raisonnablement extrapoler.

Conclusion

L'évaluation doit être une volonté de plus en plus affirmée. Elle nécessite d'être prévue, dans ses objectifs et ses méthodes, à l'amont du projet. Elle n'est jamais parfaite, réserve des surprises, mais permet d'acquérir une expérience utile à la fois pour les porteurs de projets et pour les financeurs, dans une dynamique d'amélioration continue des actions et des politiques publiques.

ECHANGES

Les échanges avec la salle permettent de poser la question de la pérennité des comportements après la fin des actions de sensibilisation. Est évoquée la pression sociale faite par les pêcheurs sensibilisés, qui est sans doute durable. On peut en outre constater un effet « tâche d'huile », la sensibilisation s'étendant au-delà du terrain de sensibilisation.

#12. Présentation de la campagne Ecogestes *en Méditerranée et dispositif d'évaluation initié*

Par Jamila Poydenot (CPIE Ile de Lérins et Pays d'Azur)
& Esther Emmanuelli (CPIE Bassin de Thau)

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Ecogestes Méditerranée est une campagne de sensibilisation dont l'objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses du milieu marin.

Véritable action à l'échelle de la façade Méditerranée, elle est mise en œuvre par 24 structures, associations d'éducation à l'environnement et gestionnaires d'aires marines. Cette campagne, soutenue par de très nombreuses institutions publiques, appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin.

Le cœur de l'action est la proximité avec les usagers de la mer. En effet, pendant la saison estivale, les ambassadeurs Écogestes Méditerranée vont directement à la rencontre des plaisanciers, sur le site de mouillage en mer ou à quai dans les ports, pour échanger avec eux sur leurs pratiques.

Par sa méthodologie d'intervention, utilisant la communication engageante, Écogestes Méditerranée est une campagne efficace qui contribue à la diffusion de messages liés à la gestion du milieu et de ses usages et appuie ainsi l'action publique. En outre, la collecte de données sur les habitudes des plaisanciers, réalisée directement sur le terrain par les ambassadeurs, permet d'enrichir la connaissance des usages nécessaire à l'élaboration de plans de gestion efficaces.

Présentation de la méthode de communication engageante

La méthode de communication engageante (développée par le Pr. Robert Vincent Joule) repose sur une méthode de communication classique à laquelle on ajoute (i) des actes préparatoires, (ii) des facteurs pour faciliter l'engagement et (iii) une haute identification de l'acte. Les actes préparatoires permettent de conférer la cible (ici le plaisancier) au rang d'**acteur** (et pas seulement de récepteur) afin qu'il se sente valorisé et entendu. Cette étape a l'intérêt de rendre la personne plus sensible aux arguments diffusés ultérieurement et augmente la probabilité que cette personne accepte d'autres demandes (dans notre cas l'engagement sur des écogestes). Les facteurs facilitant l'engagement regroupent : le contexte de **liberté** (proposition de s'engager) ; le caractère **explicite** de l'acte (ecogeste précis et simple) ; le caractère **répétitif** (l'acte que l'on répète est plus engageant que l'acte qu'on ne fait qu'une fois) ; le caractère **public** (acte réalisé publiquement : signature, fanion…) et les **raisons** de l'acte (compréhension du geste et de son importance). Enfin, plus le **niveau d'identification de l'acte** est élevé plus la personne va pouvoir se reconnaitre dans ce qu'elle fait et en être fière (à travers ce geste, je m'engage à protéger la Méditerranée).

#13 - Les besoins d'une AMP

Le parc naturel régional du golfe du Morbihan et les propositions méthodologiques d'évaluation des actions de sensibilisation apportées

Par Ronan Pasco (PNRGM) et Daphné Menthonnex, Universités de Lille et Dunkerque

Voir la présentation

Ecouter la présentation

Evaluation de la sensibilisation des plaisanciers dans le golfe du Morbihan

Le golfe du Morbihan accueille plusieurs activités de loisirs nautiques qui cohabitent au sein d'un espace maritime restreint. La population du golfe a doublé ces cinquante dernières années et environ 2 millions de touristes le visitent chaque année. Afin de préserver ses richesses tout en soutenant les activités économiques, il convient de mettre en place des actions de sensibilisation des usagers.

Lorsque l'Agence des Aires Marines Protégées créa le réseau « Éconaviguer dans une Aire Marine Protégée », le Parc s'y est spontanément associé. Il a mené 3 campagnes de sensibilisation des plaisanciers depuis 2016 et une autre des passagers sur les navettes maritimes en 2016. En 2019, le parc souhaite **mesurer l'efficacité de son action de sensibilisation** en intégrant une approche SHS, d'où sa collaboration avec le laboratoire TVES de l'Université de Lille.

Un questionnaire et des relevés d'observation des pratiques sont les outils pour évaluer les effets de la sensibilisation. En 2019 les agents ont rencontré des plaisanciers qui se sont déjà fait sensibiliser depuis 2016. E**n comparant les connaissances et les pratiques de ces plaisanciers par rapport à ceux abordés pour la première fois, nous pouvons mesurer les effets de la sensibilisation.** Nous présenterons les résultats issus de l'analyse des questionnaires.

Au total, ce sont **291 bateaux abordés** et sensibilisés durant l'été 2019 soit près de **900 plaisanciers**. Parmi eux, 58 bateaux avaient déjà été sensibilisés, soit **27%** des enquêtés. **La sensibilisation est une bonne stratégie d'éducation des plaisanciers** comme l'évolution de leurs connaissances le montre. Par exemple, sur 48 plaisanciers déjà sensibilisés, plus de la moitié connaissent la zostère et 4/5 le PNR, contre respectivement 10 % et 45 % des plaisanciers informés pour la première fois.
Au-delà des changements de connaissance des usagers, l'effet de la sensibilisation s'évalue sur les pratiques. **Deux approches complémentaires les évaluent : directe à travers des questions aux plaisanciers, indirecte à travers de l'observation, pour éviter des biais de réponse.** L'approche directe s'est révélée limitée dans notre méthode, puisque la majorité des plaisanciers ayant déjà été sensibilisés n'ont pas été interrogés sur leurs pratiques, soit par optimisation du temps des agents qui veulent toucher un maximum d'usagers, soit par refus de réponse des plaisanciers s'estimant informés.

L'évaluation est utile pour justifier l'intérêt de la sensibilisation et ajuster la méthodologie. Nous savons désormais qu'il est essentiel de persévérer dans la sensibilisation des usagers puisqu'après 4 années de sensibilisation on constate une évolution des connaissances. Les résultats de la campagne de 2019

permettent d'établir des recommandations. Par exemple, on constate que certains publics sont peu touchés par la sensibilisation, à savoir les plaisanciers étrangers et les habitants de zones du territoire sur lesquelles l'action n'est pas concentrée. **On recommande au Parc de collaborer avec davantage d'acteurs comme les capitaineries et loueurs de bateaux en les incitant à distribuer de la documentation.** On constate des biais de réponse liés à la terminologie : à la question « connaissez-vous la zostère ? », un plaisancier peut répondre par la négative parce qu'il ne connaît pas le terme, même s'il connaît l'existence d'herbiers dans le golfe. **Nous recommandons d'utiliser un vocabulaire moins spécifique ou demander des précisions au plaisancier**.

Il est important de définir une année de campagne ciblée sur l'évaluation, durant laquelle les agents se concentrent sur la qualité des réponses obtenues plutôt que la quantité de personnes à sensibiliser, ce travail étant chronophage.

Conclusions de la journée

Ecouter la conclusion

Cette journée a permis de partager de nombreuses questions communes à tous.
Nous avons vu différents exemple d'actions de la part des CPIE, des Ecogestes en Méditerranée, du Comité national des pêches, des parcs naturels marins…

La journée a montré les intérêts et besoins convergents en termes d'analyse des retours d'expérience, recommandations et évaluations des actions, ce que va traiter le projet GUISMA (AFB/UN CPIE). Il est proposé d'associer les structures intéressées à ces travaux : au sein du réseau CPIE, courant 2020, 2 groupes de travail seront constitués sur l'inventaire des outils et démarches (plateformes en ligne), d'une part, et sur une réflexion critique des outils (point forts et faibles) d'autre part. Ce temps sera suivi d'un partage de leurs conclusions, puis un 3e groupe de travail produira un guide pratique sur la base des conclusions des 2 groupes.

L'idée d'organiser des ateliers plus opérationnels, qui pourrait déboucher sur une approche plus concrète des outils, est retenue. Les ateliers techniques de façade / tables rondes des gestionnaires sont identifiés comme opportunité de mener les travaux dans ce cadre.

Merci à tous et à l'Université de Bretagne Sud qui nous a accueillis.

Participants

Anne	AURIERE	Mairie de l'Ile d'Houat	mairie-houat@wanadoo.fr
Franck	ALARY	Parc national de Port Cros	franck.alary@portcros-parcnational.fr
Jean-Baptiste	BONNIN	CPIE Marennes-Oléron	contact@iodde.org
Anne	BOULET	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	anne.boulet@golfe-morbihan.bzh
Steven	BUCAS	CANOPE	steven.bucas@reseau-canope.fr
Chloë	CORDELLIER	Syndicat du Ria d'Etel	chloe.cordellier@ria-etel.com
Cyrille	CRASPY	CANOPE	cyrille.crapsky@reseau-canope.fr
Elodie	DAMIER	Agence Française pour la Biodiversité	elodie.damier@afbiodiversite.fr
Nazaré	DAS NEVES BICHO	Parc naturel régional d'Armorique	nazare.das-neves-bicho@pnr-armorique.fr
Sébastien	**MESLIN**	Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	sebastien.meslin@afbiodiversite.fr
Camille	DELAGE	Agence Française pour la Biodiversité - Antenne Manche Mer du Nord	camille.delage@afbiodiversite.fr
Franck	DELISLE	Réseau Littorea	reseau.littorea@gmail.com
Mathieu	DEROUCH	Natura 2000 de la Communauté de communes du pays fouesnantais	natura2000@cc-paysfouesnantais.fr
Perrine	DUCLOY	Comité national des pêches maritimes et des élevages marins	pducloy@comite-peches.fr
Esther	EMMANUELLI	CPIE Bassin de Thau	Esther Emmanuelli <e.emmanuelli@cpiebassindethau.fr>
Pierre-Ange	**GUIDICELLI**	Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate	pierre-ange.giudicelli@afbiodiversite.fr
Marie	HASCOET	Parc naturel marin d'Iroise	marie.hascoet@afbiodiversite.fr
Clarence	LABBE	Agence Française pour la Biodiversité	'LABBE Clarence' (clarence.labbe@afbiodiversite.fr)
Marie	LE BARON	Agence Française pour la Biodiversité	marie.le-baron@afbiodiversite.fr
Maïwenn	LE BORGNE	Lanion Trégor Communauté	maiwenn.leborgne@lannion-tregor.com
Margot	LE GUEN	Bretagne vivante	margot.leguen.bv@gmail.com
MOIGN	LENAIG	École nationale de voile et des sports nautiques	lenaig.moign@envsn.sports.gouv.fr
Céline	MARIE	CPIE Belle-Ile-en-Mer	celine.marie@belle-ile-nature.org
Daphné	MENTHONNEX	Universités de Lille et Dunkerque	daphne.menthonnex@univ-lille.fr
Sébastien	MESLIN	Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	sebastien.meslin@afbiodiversite.fr
Rachel	MOREAU	Innovations bleues / One Step Ahead	onestepahead.moreau@gmail.com
Marie	MORINEAUX	Parc National Marin du Golfe du Lion	marie.morineaux@afbiodiversite.fr
Pasco	RONAN	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Ronan Pasco <ronan.pasco@golfe-morbihan.bzh>
David	RONTET	École nationale de voile et des sports nautiques	david.rontet@envsn.sports.gouv.fr
Mélanie	SCHAAN	Chargée de mission espaces naturels	espaces.naturels@ccbi.fr
Benjamin	SIMON	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	benjamin.simon@golfe-morbihan.bzh
Julian	STONE	Innovations bleues	julian.stone@wanadoo.fr
Stéphanie	TACHOIRES	Agence Française pour la Biodiversité	stephanie.tachoires@ofb.gouv.fr
Michaël	TANGHE	CPIE Pays de Morlaix-Trégor	pap.baiemorlaix@gmail.com